



Pièces à fournir pour la FABRICATION du PERMIS

- ❖ **E-photos** d'identité (avec code numérique **ANTS** intégré, faisable sur l'application « **Smartphone ID** ») **ATTENTION NE PAS UTILISER D'ANCIENNES E-PHOTOS CELA NE FONCTIONNERA PAS**
- ❖ **Pièce d'identité en cours de validité** ou celle du responsable légal si mineur(e). [Pour les étrangers: Titre de séjour **en cours de validité**].
- ❖ Justificatif de domicile de moins de **6 mois** (Facture EDF, GDF, téléphone fixe ou mobile, avis d'impôts etc.)
- ❖ CEPC (Résultat de l'examen du permis de conduire)
- ❖ ASSR 2 ou ASR (17 à 25 ans)

Pour les personnes étrangères: *(En plus des justificatifs de base)*

- ❖ Copie intégrale de l'acte naissance ou du livret de famille.
- ❖ Preuve de résidence en France depuis plus de 6 mois (Contrat de travail, bulletin de salaire ou certificat de scolarité etc.).

Pour les personnes hébergées: *(En plus des justificatifs de base)*

- ❖ Attestation sur l'honneur de l'hébergeant, **datée et signée par l'hébergeant(e) et l'hébergé(e)**.
- ❖ Pièce d'identité de l'hébergeant(e) (Pour les étrangers: Titre de séjour en cours de validité)

Un délai d'attente pouvant aller jusqu'à 2 semaines peut-être imposé par la préfecture, indépendamment de notre volonté.